

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
REUNION DU 23 NOVEMBRE 2013**

Etaients présents : Mme Leica Chavoutier, Laura Desmoucelle, Cécile Guérin, Alice Michaud, MM. Jacques Bordon, Christophe Bouvier, Fabrice Cartonnet, Olivier Cizel, Fabrice Darinot, Pascal Dupont, Rémi Foussadier, Jacques Gilliéron, Raymond Gruffaz, Robin Letscher, Olivier Manneville, Pierre Perrimbert, Yves Rozier, Hubert Tournier, Phil Withers.

Excusés : M. Jacques Coulon, Daniel Goy, Bernard Kaufmann, Virgile Marengo, Alexis Mikolajczak, Jean-Michel Treffort, Olivier Villepoux.

.....

Rappel de l'ordre du jour :

1. Etat d'avancement du nouveau sentier de découverte de la réserve
2. Bilan des études 2013 (Rhopalocères, végétation prairiale, ornithologie, Diptères, rat des moissons)
3. Etudes prévues en 2014
4. Etat d'avancement du n° hors-série de la Linnéenne
5. Projet de beau livre sur le Marais de Lavours
6. Anniversaire des 30 ans de la réserve en 2014
7. Régulation des sangliers
8. Questions diverses

.....

Le compte-rendu du conseil scientifique du 27/10/2012 est adopté avec quelques modifications à apporter sur la liste des personnes présentes.

- **Election du Vice-Président**

Le règlement intérieur (art. 3) prévoit que le vice-président du CS soit élu 1 an après le président. O. Villepoux ne se représente pas.

- 1. Bilan des études 2013**

Suivi des Rhopalocères

Pour la 5^{ème} année consécutive, le protocole RNF est appliqué. Sur les 4 transects de la réserve Nord, les effectifs maximaux dénombrés restent faibles : 10 papillons maximum. Mais plus de 75% des espèces observées sont typiques des zones humides. P. Dupont indique qu'il

est normal d'avoir de faibles effectifs de *Maculinea* : en fauchant, on favorise la sanguisorbe et donc les *Maculinea*, qui sont alors sur-représentés. Pour *M. telejus*, sa fourmi-hôte *Myrmica scabrinodis* ne semble pas le facteur limitant, contrairement à sa plante-hôte ; inversement, une trop forte population de *Maculinea* peut faire baisser les effectifs de *Myrmica* (prédation du couvain). Ceci peut d'ailleurs expliquer les variations inter-annuelles des effectifs de *Maculinea*. Davantage que la densité de population de *Maculinea*, c'est la stabilité des effectifs qui est à surveiller et des faibles effectifs correspondent plutôt à des populations en bon état de conservation.

Les transects fixes, de surcroît peu nombreux, ne permettent pas d'avoir une bonne représentativité de l'ensemble de la population de papillons présente dans les prairies. F. Darinot rappelle que ce problème avait déjà été soulevé et que C. Miaud suggère de placer les transects au hasard chaque année, ce qui autorise ensuite les tests statistiques. Le protocole RNF est plutôt conçu pour les petits sites et il n'est pas vraiment adapté à la réserve ; il faudrait se rapprocher de RNF pour étudier une adaptation de la méthodologie. P. Withers pense qu'il faudrait suivre les fourmilières en même temps que les *Maculinea* pour comprendre les variations d'effectifs observées ; L. Chavoutier confirme que cela donne de très bons résultats (comme en Chautagne). Il faudrait également mesurer quelques paramètres liés à la végétation : hauteur, densité de sanguisorbes, densité de la végétation (embroussaillage). O. Manneville suggère de conserver le tronc commun du protocole RNF et d'ajouter des spécificités « Lavours », ce qui permet à RNF d'utiliser nos données.

En 2013, un nouveau transect de 400 m a été placé dans prairie fauchée de la réserve Sud. Entre juin et septembre, seulement 17 papillons ont été comptés sans aucune espèce de zone humide. Ceci est d'autant plus étonnant que cette prairie est très remarquable par la richesse de sa flore (forte densité en sanguisorbe). Y. Rozier indique que *M. telejus* et *M. nausithous* étaient présents dans cette prairie au début des années 2000. P. Perrimbert note que la végétation s'est dégradée ces dernières années : les orchidées ont quasiment disparu à cause des sangliers principalement et des plantes invasives comme *Aster novi-belgii* se sont implantées. Par ailleurs, les fourmis de cette prairie ont été échantillonnées selon le protocole de B. Kaufmann : les 1760 fourmis identifiées sont toutes *Myrmica gallieni* (il reste des lots à déterminer). Y. Rozier indique qu'en 1999, sur 30 pièges, il n'avait capturé aucune fourmi ! P. Withers note que *M. gallieni* est une espèce liée aux zones humides, avec un syrphe dont la larve vit dans les fourmilières : *Microdon myrmicae*.

Suivi du Liparis de Loesel

Le protocole préconisé par le PNA Liparis est appliqué depuis 2011 : comptage des pieds le long de transects, disposés chaque année en fonction de l'aire de présence de l'espèce (2 transects en 2013). La belle population de 2011 du Nord de la réserve (une centaine de pieds) qui avait totalement disparu en 2012 (zéro pied) a été retrouvée en 2013, à peu près dans le même secteur mais avec moins de fleurs. Ces fortes fluctuations s'expliquent peut-être par les inondations qui recouvrent chaque année cette prairie. O. Manneville indique qu'en zone inondable, les bulbes de Liparis peuvent se détacher du substrat et se déplacent dans l'eau, pour se déposer parfois à plusieurs centaines de mètres.

Fritillaire pintade

Dans la prairie de la réserve Sud, on a dénombré 42 pieds contre 66 en 2012. L'opération de sauvetage des fritillaires de l'année dernière semble avoir réussi : les 212 de bulbes prélevés dans une prairie agricole labourée, à 50 m de la réserve, et transplantés dans la réserve ont donné cette année 20 tiges fleuries (à ajouter aux 42 pieds).

Suivi de la végétation prairiale

Ce suivi a lieu tous les deux ans. En 2013, deux stagiaires de Master I de l'Université de Aix-Marseille ont été recrutés pour ce suivi : Pauline Bravet et Julien Mieusset. La synthèse des données reste à faire. A noter que ces deux étudiants ont réalisé dans la réserve naturelle une vidéo très pédagogique sur un trématode parasite des succinées : *Leucochloridium paradoxum*. Ce petit film a déjà été vu 800 fois sur le site Facebook de la Maison du marais. Ce type d'initiative est salué par le conseil scientifique, qui encourage les futurs étudiants à poursuivre dans cette voie.

Suivis ornithologiques

Le STOC EPS et le suivi de l'avifaune prairiale (protocole ONCFS) sont réalisés par Christophe Bouvier, animateur à la Maison du marais. Il rapporte une observation de mâle chanteur de Gorgebleue, réalisée au printemps 2013 au bord du fossé central de la réserve, à quelques centaines de mètres à l'Est du mirador. Ceci est encourageant car les berges de ce fossé qui avaient été déboisées en 2003, sont justement entretenues par broyage alternatifs des roseaux, pour la nidification de la gorgebleue.

C. Bouvier est en recherche d'un tuteur pour passer sa qualification de bagueur ; D. Goy ayant arrêté de baguer en réserve Sud, un appel est lancé auprès du CS pour trouver une autre personne.

Diptères

Une tente Malaise a été installée près d'un étang du parc FRAPNA, en bordure de forêt, en juin-août 2013. Le but était de compléter l'inventaire des syrphes avec un milieu plus mésophile. P. Withers indique qu'il existe une base de données d'évaluation des peuplements de syrphes (Syrph-the-Net), qui pourra être utilisée pour la réserve quand l'inventaire sera plus complet. Trois espèces nouvelles ont ainsi été ajoutées à la liste. Il reste maintenant à prospecter la faune des boisements (en particulier au Molloy) ; les prairies, la cladiaie, les bords d'étangs sont déjà étudiés. Actuellement, l'évaluation faite avec Syrph-the-Net révèle des peuplements plutôt corrects pour les différents milieux.

Hémiptères

En 2011, 47 espèces d'Hémiptères étaient dénombrées dans la réserve, contre 124 actuellement, grâce au travail de détermination de John Hollier (Muséum de Genève). L'espèce la plus abondante dans les pitfalls en prairie, *Stroggylocephalus livens*, n'est connue qu'en deux localités en France. J. Bordon suggère à P. Withers de relier cette liste avec les Pipunculides qui sont des parasites des punaises et des Auchénorrhynques.

Rat des moissons

Pour la troisième année, l'étude comportementale du rat des moissons s'est poursuivie, avec l'aide de Guillaume Viillard, étudiant en Licence Pro à l'Université de Savoie. La population est étudiée dans un layon pare-feu de la réserve Sud, sur 4 sessions de captures d'une semaine, entre juin et octobre (plus de 6000 nuits-pièges). L'analyse des données reste à faire, pour mettre en évidence les domaines vitaux des mâles et des femelles et d'éventuels phénomènes de territorialité des femelles par rapport aux nids observés. Pour la gestion, des

enseignements peuvent déjà en être retirés puisqu'il a été mis en évidence des déplacements réguliers des rats des moissons sur des distances de 160 m : la capacité de dispersion de l'espèce est donc forte, ce qui lui permet de recoloniser de nouveaux territoires en cas de perturbation de son habitat.

Par ailleurs, la réserve naturelle a lancé une enquête sur la répartition du rat des moissons en France, avec la Société d'Etude et de Protection des Mammifères, pour mettre en évidence une éventuelle régression de l'espèce. Cette étude aussi sera utile pour la réactualisation de l'atlas des mammifères de France, qui date de 1984.

De nombreuses questions se posent sur l'habitat préférentiel de l'espèce, sur ses lieux d'hivernage et sur le rôle de la roselière. P. Dupont indique qu'on est maintenant capable d'analyser des données de présence opportuniste, si le jeu de données est suffisamment important, ce qui permet de se dégager des contraintes liées au protocole.

2. Etudes prévues en 2014

- Actualisation inventaire amphibiens
- Actualisation inventaire Odonates
- Suivi Rhopalocères et recherche Fadet des lâches
- Suivi Liparis
- Protocole RNF lichens foliacés et corticoles
- Suivis ornithologiques
- Etude rat des moissons

J. Duc se fait le porte-parole de la Société Linnéenne de Lyon qui va réaliser un atlas de la fonge de Rhône-Alpes, et demande au CS l'autorisation d'utiliser les données d'inventaire des champignons réalisés dans la réserve naturelle pour cet atlas. Le CS précise qu'il faut demander l'autorisation aux auteurs des données.

Etude d'un micro-habitat : le manchon bryophytique corticole en forêt hygrophile

Ce projet résulte des prospections de terrain effectuées avec L. Chavoutier, qui montre l'extrême richesse de ces micro-habitats pour les invertébrés qui s'y développent. Il s'agit d'inventorier de la manière la plus exhaustive possible, l'ensemble des êtres vivants dans ces manchons. R. Letscher propose d'étendre cette étude à la RNR du Pont des Pierres, qui présente de magnifiques manchons bryophytiques corticoles, dans un contexte différent, plutôt de type canyon. Le CS donne son accord, avec enthousiasme, pour ce projet.

3. Régulation des sangliers

A la demande de la Sous-Préfecture de Belley et de la DREAL, la réserve naturelle a rédigé une note de procédure pour encadrer la régulation des sangliers dans la réserve. Cette note doit être suite soumise à l'avis du comité consultatif, prévu le 10/12/13. Le CS conteste le rôle trop important donné au comité sangliers dans cette note : juridiquement, c'est au comité consultatif de donner son avis sur les modalités de régulation, et c'est cet avis qui sera pris en compte par le Préfet. Le comité sanglier n'est qu'un groupe de travail qui n'a pas d'existence légale et qui ne peut prendre aucune décision. De plus, ce comité sanglier est largement dominé par le monde de la chasse et la voix des protecteurs de la nature et des scientifiques n'est pas assez prise en compte. S'agissant de tirs de régulation, le CS s'interroge sur la nécessité de recourir aux chasseurs, alors qu'il existe des agents de l'ONCFS qui sont là pour ça. Le CS s'oppose à la limitation du nombre de sangliers prélevés à chaque battue : il faut au

contraire que ces opérations soient le plus efficaces possible, pour être reconduites un minimum de fois. Sur l'objectif de ne pas dépasser 30 sangliers en fin de saison de chasse, le CS rappelle qu'il s'agit d'un chiffre issu d'un consensus entre les différentes parties, mais qu'il ne représente pas un optimum pour le milieu naturel. Le CS va demander l'auto-saisine du CSRPN qui devrait être consulté systématiquement pour ce genre de problématique.

F. Darinot envoie le fichier word de cette note par mail aux membres du CS afin qu'ils portent directement leurs corrections dessus ; il en fera la synthèse.

Pour la programmation du nombre de battues, H. Tournier propose de s'inspirer des plans de chasse « grand gibier », où le tableau de chasse de l'année n donne une indication sur l'importance de la population et oriente les quotas de l'année n+1. De manière similaire, pour la réserve, le nombre de sangliers tirés lors de la première battue renseigne sur la population et oriente les battues suivantes : le premier comptage des sangliers n'est donc pas nécessaire et cela fait un dérangement en moins. Une discordance est soulevée entre la zone où les sangliers sont prélevés et dénombrés (uniquement en zone non chassable) et la réserve dans son ensemble qui comprend aussi les zones chassables où l'on ne connaît pas les populations.

4. Etat d'avancement du n° hors-série de la Linnéenne

Actuellement, le volume devrait comporter 250 pages dont une vingtaine en couleurs, insérées directement dans les articles car tout l'ouvrage sera imprimé en quadrichromie (abandon du cahier central en couleurs). Le nombre d'exemplaires imprimés reste inchangé (2000) ; ils seront tous gratuits. La diffusion de l'ouvrage réalisée par la Linnéenne offre un rayonnement inouï à la réserve, puisque 400 exemplaires seront distribués à des institutions appartenant à une trentaine de pays à travers le monde. La réserve elle-même enverra un exemplaire à chaque réserve naturelle de France, aux parcs régionaux, parcs nationaux et aux conservatoires d'espaces naturels. Une version numérique devrait également être disponible sur le site de la Linnéenne, puisque tous les bulletins sont maintenant numérisés. Au final, il restera environ 500 exemplaires pour la réserve. Les listes d'espèces doivent figurer dans l'ouvrage, et non sur un site internet qui risque de disparaître à plus ou moins brève échéance. P. Dupont précise que cette liste doit comporter le genre, l'espèce et l'autorité : il propose de vérifier les listes par rapport à Taxref qui est le référentiel national. L'idée de glossaire est abandonnée. J. Bordon suggère d'ajouter une description de la réserve naturelle, après l'introduction, traduit en anglais. Une liste de références bibliographiques pourrait s'insérer après cette présentation. Y. Rozier propose d'homogénéiser la dénomination de la réserve dans les articles. L. Chavoutier pense que l'ouvrage devrait comporter un chapitre « Perspectives » après le dernier article.

5. Projet de beau livre sur le Marais de Lavours

O. Cizel détaille ce projet, en commençant par la « promesse » de l'ouvrage : quel est son but, est-ce seulement un livre de photographies, ou bien avec du texte présentant la faune et la flore de la réserve ? Quelle est la cible ? Initialement, cet ouvrage s'adresse plutôt au grand public, mais aussi les gestionnaires, les collectivités... Il faudra définir le nombre de photographies, leur articulation par rapport au texte, leur mise en page, ainsi que leur nature (à caractère scientifique ou plus artistiques). Doivent-elles être prises systématiquement dans la réserve ? Doit-on faire appel à un photographe professionnel (autorisation du Préfet requise) ou utilise-t-on les clichés des membres du CS ? Le texte sera rédigé par le CS selon un angle rédactionnel défini, en tenant compte de la charte de l'éditeur. Le prix sera fonction du nombre d'exemplaires tirés, du nombre de pages et de photos, de la qualité du papier et de la reliure et du format ; pour un tel ouvrage, on peut aller jusqu'à 30 ou 40 euros. Une partie du

travail peut être réalisé en interne : les textes, les photos, ainsi que la mise en page pour partie (fournir un pdf à l'éditeur avec une pré-maquette). En revanche, des fonds devront être recherchés pour payer les frais d'impression, soit environ 50 000 euros. Pour ce projet, F. Darinot indique que 23 000 euros sont programmés en 2016-2017 (CG01 + CNR) ; des cofinancements sont à rechercher. Les éditions Biotope sont pressenties.

Le calendrier dépendra du financement, mais il pourrait être le suivant : recherche d'un éditeur en 2014, avec définition des caractéristiques de l'ouvrage (éventuellement premières prises de photo), rédaction du texte et prise de photos en 2015, remise du manuscrit à l'éditeur et corrections en 2016.

O. Cizel propose de faire circuler un tableau récapitulatif des caractéristiques de l'ouvrage, que chaque membre du CS pourra compléter.

6. Anniversaire des 30 ans de la réserve en 2014

Cet anniversaire sera aussi l'occasion d'inaugurer le nouveau sentier sur pilotis. Pour organiser ces deux événements, la réserve bénéficie de l'aide technique de « Ain Tourisme ». Plusieurs rendez-vous sont programmés tout au long de la dernière semaine de mai. Le programme détaillé n'est pas encore complètement arrêté.

7. Etat d'avancement du nouveau sentier de découverte de la réserve

L'EID a fini de démonter l'ancien pilotis en septembre. L'ONF a été sélectionné pour réaliser les travaux, à l'issue d'un appel d'offre. La construction de la structure porteuse est déjà achevée et la pose du platelage a commencé ; les observatoires viendront ensuite. Il reste aussi à engager le travail sur la conception des panneaux pédagogiques, dont la fabrication est confiée à l'entreprise Pic Bois (Brégnier-Cordon).

8. Questions diverses

J. Bordon indique que la première rencontre scientifique des réserves naturelles de Rhône-Alpes s'est tenue à la mi-novembre à Divonnes-les-Bains, avec de nombreuses présentations de chercheurs qui travaillent dans les réserves. Au vu du succès, ASTER réfléchit à reconduire ces rencontres dans les années futures.

La séance est levée à 13h00.

Fait à Chindrieux,
5 mai 2014